مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
www.fm6e.org

Faisons sourire nos plages!

PLAGES PROPRES RAPPORT 2019

#b7arblaplastic

Tous pour l'environnement

SOMMAIRE

I. PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE DE LA 20E CAMPAGNE PLAGES PROPRES 3

A. CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL : LES OCÉANS, OBJET DE PRÉOCCUPATION MONDIALE 3

B. LA FONDATION, PRÉCURSEUR POUR LE LITTORAL. 3

C. PLAGES PROPRES, 20 ANS D'ÉVOLUTIONS 4

D. PLAGE 4

E. LITTORAL 4

F. MER ET OCÉANS 4

II. DEUXIÈME PARTIE : OPÉRATION #B7ARBLAPLASTIC 6

A. UNE VISION FORTE ET NOVATRICE 6

B. DES OBJECTIFS CONCRETS ET AMBITIEUX 6

C. UN ATELIER DE COORDINATION AVANT LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE 7

D. LANCEMENT DE L'OPÉRATION #B7ARBLAPLASTIC : 7

E. SUIVI DE L'OPÉRATION 8

F. L'OPÉRATION #B7ARBLAPLASTIC EN CHIFFRES 8

III. TROISIÈME PARTIE : PLAGES PROPRES 2019 10

A. LE CAP DES 100 PLAGES EST PASSÉ ! 10

B. PAVILLON BLEU 13

C. TROPHÉES LALLA HASNAA LITTORAL DURABLE 14

D. LES RENDEZ-VOUS DU LITTORAL DURABLE. 14

E. LES OUTILS PERMANENTS DE PLAGES PROPRES 14

F. LE BILAN DE LA CAMPAGNE PLAGES PROPRES 2019 16

G. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS : 23

PLAGES PROPRES 2019
Sous le signe de la lutte contre la pollution par les plastiques
#BHARBLAPLASTIC

PREMIÈRE PARTIE : LE CONTEXTE DE LA 20E CAMPAGNE PLAGES PROPRES

Pour sa 20e édition, Plages Propres a élargi d'avantage le champ de ses préoccupations en intégrant, par le biais d'une campagne de lutte contre la pollution par les plastiques sur les plages, la protection des océans dont le rôle apparaît comme majeur pour la lutte contre le réchauffement climatique. Le programme de la Fondation se met ainsi en ligne avec le travail global de protection du littoral.

CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL : LES OCÉANS, OBJET DE PRÉOCCUPATION MONDIALE

Le rôle des océans dans la régulation climatique planétaire est crucial. On sait aujourd'hui qu'ils constituent un puits de carbone encore plus important que les forêts. Protéger les océans est devenu aujourd'hui une nécessité impérieuse.

Si les océans faisaient déjà partie de l'agenda global pour l'action climatique aux COP 21 (Paris) et 22 COP Marrakech, les Nations Unies ont jugé urgent d'agir concrètement. Aussi ont-elles lancé la Décennie pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030).

Cette décennie se donne pour objectif de coordonner les efforts nécessairement plus importants de la communauté scientifique, des gouvernements, de la société civile et des organisations de l'ONU pour « conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ». C'est l'objectif de développement durable n° 14, déjà formulé lors de la COP 21.

Le Maroc, avec deux façades maritimes et 3 500 km de littoral, ne pouvait échapper à cet engagement pour les océans. Il s'est immédiatement inscrit dans ces efforts mondiaux de protection des océans, notamment contre la pollution dont l'impact inquiète scientifiques, gouvernement et société civile.

Il a mis en œuvre plusieurs plans et programmes nationaux pour réduire les déchets marins, atténuer leur impact et prévenir leur prolifération : **PNA, PNDM**, Programme national de surveillance de la qualité des eaux de baignade, etc. et internationaux (Med Pol, projet SWIM-H220, etc.).

LA FONDATION, PRÉCURSEUR POUR LE LITTORAL.

La Fondation s'aligne sur ces préoccupations mondiales et nationales. Elle n'a jamais eu de cesse de le faire. Déjà impliquée dans la propreté des plages depuis vingt ans, avec son programme Plages Propres, elle en a élargi le spectre d'action pour en faire un programme plus complet de protection du littoral sur les plages concernées.

Mais à côté de ce programme emblématique, la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement pour le littoral s'est très tôt engagée pour le littoral et a développé d'autres engagements : Pavillon Bleu, Trophées **Lalla Hasnaa** du Littoral Durable, organisation d'une conférence Internationale sur la gestion durable du littoral en 2010 à Tanger, Journées nationales du littoral chaque année, dépollution de la lagune de Nador et protection de celle d'Oued Dahab, actions portant sur les Aires protégées…

Ces réalisations confèrent à la Fondation, et à sa Présidente, **S.A.R. la Princesse Lalla Hasnaa,** une reconnaissance et une légitimité forte. Elle a été élevée dès 2007 au rang d'Ambassadeur de la Côte des Nations Unies. La COP 22 lui a confié la présidence de la journée internationale de l'océan.

Cette reconnaissance porte et mobilise. Dans le sillage de sa présidente, la Fondation participe à cette action mondiale de protection des océans dont le rôle dans le climat est aussi central que vital. Cette mobilisation centrée sur les plages au départ déborde sur les océans. La Fondation s'est donné de nouveaux axes de travail, avec :

- **Une stratégie « Mers et Océans »** pour lutter contre les pollutions (déchets, émissions) des océans ;
- **Une action de sensibilisation continue pour contribuer à l'émergence d'une citoyenneté avertie, engagée et responsable** pour l'avenir des océans.

PLAGES PROPRES, 20 ANS D'ÉVOLUTIONS

Le programme Plages Propres est une action globale rendue très consistante grâce à la mobilisation de plus de 200 partenaires (opérateurs économiques, associations, collectivités territoriales, citoyens...). Les efforts qu'ils mutualisent sous la coordination de la Fondation ont permis des avancées, aujourd'hui consolidées sur plus de 100 plages des côtes du Maroc. Ces efforts contribuent à faire émerger une conscience écologique dans les administrations, les collectivités locales, les partenaires, la société civile et bien sûr les estivants.

Ces derniers sont de plus en plus nombreux. Chaque année, pendant les trois mois de la période estivale, ils représentent plus de 100 millions de visites sur les plages marocaines. La pression sur les écosystèmes est considérable.

Il est impératif de forger des comportements responsables pour maintenir ces espaces communs propres et éviter la dégradation de l'environnement. Aujourd'hui, la Fondation veut se concentrer sur la lutte contre la pollution marine et les déchets sur les plages.

La réduction de cette pollution est affaire d'engagement citoyen : la technologie restant impuissante face à l'immensité de la mer. La Fondation a ainsi renforcé en 2019 la mobilisation citoyenne de son programme phare « Plages Propres ». Elle a fait de la lutte contre la pollution marine un nouvel axe de mobilisation.

La Fondation a ainsi impulsé une dynamique forte, un climat d'émulation collective dans une action synchronisée et outillée. C'est dans cette vision mobilisatrice et avant-gardiste par nombre de ses aspects que s'est inscrite l'opération de sensibilisation de lutte contre les déchets plastiques « #b7arblaplastic » que la Fondation et ses partenaires ont déployée au cours de l'été 2019.

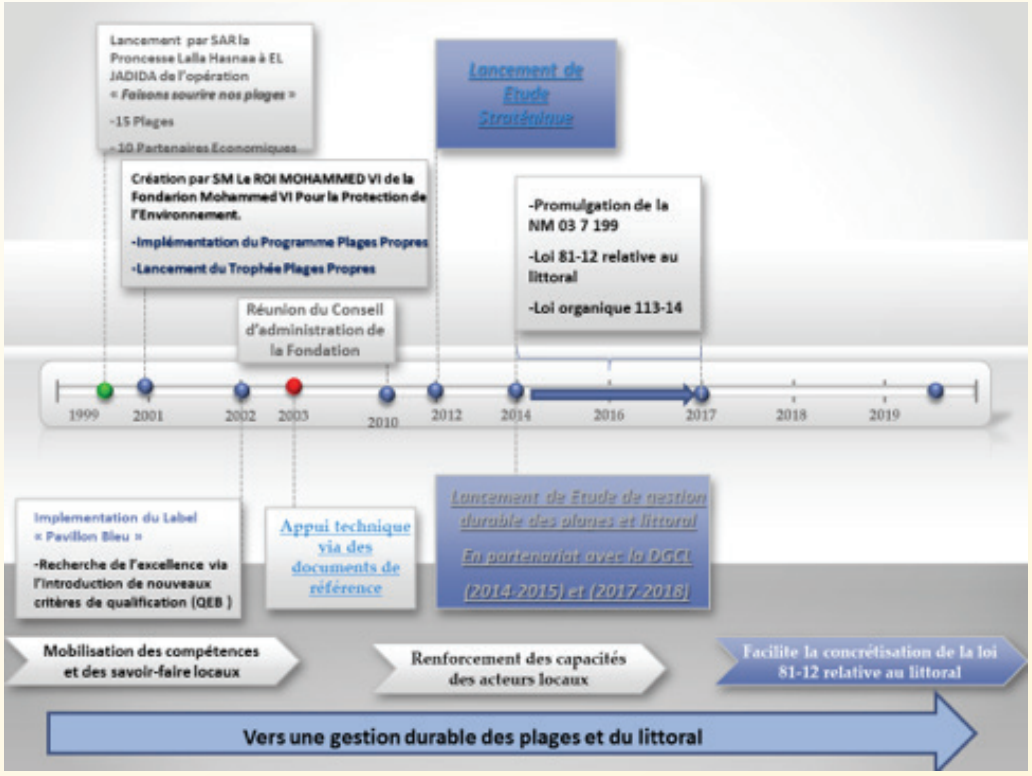
Lancement par SAR la Proncesse Lalla Hasnaa à EL JADIDA de l'opération « Faisons sourire nos plages »
-15 Plages
-10 Partenaires Economiques
Lancement de Etude Stratégique
Création par SM Le ROI MOHAMMED VI de la Fondarion Mohammed VI Pour la Protection de l'Environnement.
-Implémentation du Programme Plages Propres
-Lancement du Trophée Plages Propres
-Promulgation de la NM 03 7 199
-Loi 81-12 relative au littoral
-Loi organique 113-14
Réunion du Conseil d'administration de la Fondation
1999
2001
2002
2003
2010
2012
2014
2016
2017
2018
2019
Implementation du Label « Pavillon Bleu »
-Recherche de l'excellence via l'introduction de nouveaux critères de qualification (QEB)
Appui technique via des documents de référence
Lancement de Etude de gestion durable des plages et littoral
En partenariat avec la DGCL
(2014-2015) et (2017-2018)
Mobilisation des compétences et des savoir-faire locaux
Renforcement des capacités des acteurs locaux
Facilite la concrétisation de la loi 81-12 relative au littoral
Vers une gestion durable des plages et du littoral

DEUXIÈME PARTIE : OPÉRATION #B7ARBLAPLASTIC

Pour cette 20e saison, « Plages propres » veut sensibiliser les Marocains à la pollution par les plastiques et les amener à en réduire l'utilisation.

Chaque été, les plages du royaume reçoivent plus de 100 millions de visites. Elles sont devenues pour les Marocains leur lieu de villégiature privilégié. Maintenir propre cet espace partagé pendant toute la durée de la saison estivale est le défi que relève depuis 20 ans le programme plages Propres de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement.

UNE VISION FORTE ET NOVATRICE

La saison 2019 du Programme « Plages Propres » s'est déroulée sous la bannière de la lutte contre la pollution plastique dans les mers et océans : # b7arblaplastic.

Pour assurer le succès de cette opération ambitieuse, la Fondation s'est donnée, avec l'ensemble de ses partenaires, les moyens d'une action ambitieuse :

- **Une campagne outillée :** la richesse du thème « océans et plastique », ses dimensions scientifique, sociale et économique, imposaient d'homogénéiser les contenus, de définir clairement les typologies d'actions, et de partager les outils (éléments de langage, chiffres clés, infographies, chartes, etc.). Cette coordination a facilité le travail des partenaires engagés et a assuré une compréhension optimale des messages par l'ensemble des publics visés.
- **Une campagne synchronisée :** la multiplicité des publics visés, les canaux de communication activés, les opérations menées et les partenaires mobilisés imposaient de s'entendre sur la définition d'objectifs pour donner plus de cohérence et de visibilité à l'action collective, et pour limiter les risques de dispersion.
- **Une campagne mieux coordonnée :** conduire une campagne nationale de grande ampleur imposait des efforts collectifs en matière de gouvernance, de planification, de pilotage, de reporting (remontée d'indicateurs clés). Elle appelait des retours et des partages d'expériences. La coordination faisait également référence au besoin ponctuel d'arbitrages pour allouer de façon optimale les ressources de la campagne.

DES OBJECTIFS CONCRETS ET AMBITIEUX

TROIS CONSTATS ET TROIS INDICATEURS

L'opération « b7arblaplastic » est partie de trois constats majeurs :

- Le plastique est une forme de pollution à réduire ;
- Le digital est un vecteur de sensibilisation incontournable ;
- Les jeunes sont le public cible prioritaire.

Ces constats ont été transformés en défis et en indicateurs concrets que l'ensemble des acteurs ont consolidés :

- 10 000 actions à engager auprès des jeunes
- 10 tonnes de plastiques en moins par plage
- 1 million de jeunes à mobiliser sur la période estivale

TROIS TEMPS FORTS

Trois temps forts avaient été prévus pour l'été 2019. Il s'agissait, pour chaque temps fort, d'organiser sur toutes les plages parrainées une action commune à tous les partenaires, renforçant ainsi la visibilité globale de l'opération :

1. Le premier temps fort baptisé « **Tous pour 10 tonnes de déchets plastiques en moins par plage** » s'est déroulé durant la période estivale, en organisant des actions de nettoyage ou des actions mobilisant les estivants, notamment les enfants. Elles ont permis d'économiser la production de dix tonnes de déchets.
2. Le deuxième temps fort proposait que chaque partenaire mène des actions et des activités de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour permettre de réduire la production de déchets plastique, comme passer **une journée sur la plage sans sac plastique.**

3. Le troisième et dernier temps fort a consisté à participer au **World Clean Up Day**. Cette Journée mondiale du nettoyage organisée sous l'égide des Nations Unies a réuni 18 millions de personnes dans 157 pays et territoires pour la plus grande journée de collecte de déchets de l'histoire de l'humanité.

Chaque partenaire était responsable du bon déroulement de chaque temps fort tout en assurant le partage des contenus sur les réseaux sociaux, en utilisant le hashtag #b7arblaplastic.

UN ATELIER DE COORDINATION AVANT LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE

La Fondation a organisé le 20 mai 2019 une rencontre de coordination à quelques semaines du lancement de la campagne Plages Propres 2019, afin de :

- Faire le point sur l'opération à venir ;
- Présenter les actions récentes entreprises par la Fondation.
- S'accorder sur une approche coordonnée.
- Choisir l'accroche de l'opération, pour permettre une synchronisation et une coordination optimales. L'opération a ainsi été intitulée : #b7arblaplastic.
- Se projeter dans le long terme.

LANCEMENT DE L'OPÉRATION #B7ARBLAPLASTIC :

L'opération # b7arblaplastic a été lancée le 10 juin sur toutes les plages parrainées du programme « Plages Propres ». **Une campagne de communication ciblée** a accompagné ce lancement et s'est poursuivie tout au long de la campagne.

- Quatre visuels (en versions arabe et française) ont été conçus pour les plages et déployés à l'initiative des partenaires économiques lors de l'été 2019.
- Un spot TV a été diffusé sur les chaînes nationales.
- Des messages de sensibilisation sont passés à la radio. Pour toucher l'ensemble du public, l'arabe dialectal a été utilisé.
- Des supports de communication adaptés aux plates-formes digitales ont été développés.
- Des partenaires économiques et des influenceurs ont été mobilisés pour le déploiement des supports au niveau de leurs pages sur les réseaux sociaux.

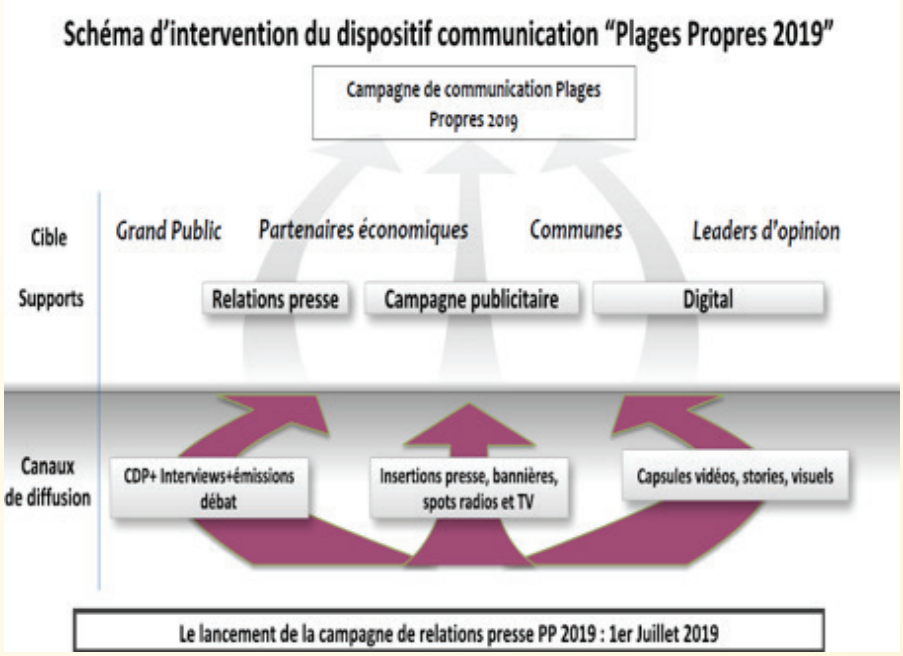

SUIVI DE L'OPÉRATION

Le suivi de l'opération s'est fait à deux niveaux :

- Un suivi opérationnel : la réalisation des actions ainsi que le déploiement des affiches sur le terrain par les partenaires a été suivie régulièrement. Un contact quotidien était instauré avec chaque partenaire pour avoir le bilan de chaque temps fort.
- Un suivi digital : une veille digitale du déploiement des affiches, ainsi que des activités (photos et vidéos) sur les réseaux sociaux par les participants et communautés, a été effectuée pendant tout l'été. Un rappel était effectué toutes les deux semaines pour encourager les partenaires à être plus actifs sur les canaux digitaux et à partager le contenu de leurs activités avec le hashtag #b7arblaplastic.

Les communautés Eco-Ecoles, Jeunes Reporters pour l'Environnement et Clé Verte, programmes permanents de la Fondation, se sont jointes à l'action sur les réseaux sociaux.

L'OPÉRATION #B7ARBLAPLASTIC EN CHIFFRES

L'ACTION SUR LE TERRAIN

Coté digital

Un hashtag clé # b7arblaplastic portait l'opération. Plus de 400 publications liées à l'opération sur les réseaux sociaux ont pu atteindre environ 600 000 personnes.

L'impact de cette opération s'est amplifié à travers les différents programmes de la Fondation, qui ont réussi à lancer un appel à l'action dans le cadre de cette campagne, notamment :

- Les Jeunes Reporters pour l'Environnement (JRE) : 30 vidéos ont été réalisées par la communauté des JRE qui s'est déplacée sur le terrain.
- Éco-Écoles : 8 coordinateurs, 5 membres du jury, 5 coordinateurs provinciaux et 4 écoles ont partagé les affiches sur leurs comptes sur réseaux sociaux.
- Clef verte : 5 hôtels ont déployé les affiches sur leurs sites et sur leurs plateformes digitales. Plusieurs actions de sensibilisation ont été menées au profit du personnel et des clients.

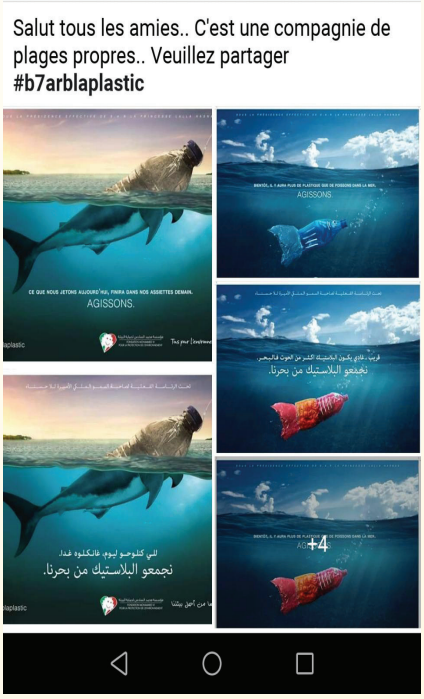

Côté opérationnel

97 % des partenaires ont lancé des actions sur le terrain pour répondre aux trois défis et indicateurs proposés. Ils ont déployé les affiches sur leur(s) plage(s).

Ainsi, les résultats des trois défis se sont présentés comme suit :

- 486,4 Tonnes de plastiques en moins sur 70 plages, soit 8 tonnes de plastiques ont été évitées par plage ;
- 49 531 actions ont été menées conjointement au profit des estivants ; des actions de sensibilisation à la pollution plastique, des actions de nettoyage, et des activités ludiques (atelier, animation...).
- 1 400 000 personnes ont été mobilisées, notamment des jeunes.

TROISIÈME PARTIE : PLAGES PROPRES 2019

A. LE CAP DES 100 PLAGES EST PASSÉ !

La progression est régulière et permanente. Après 20 ans de déploiement, le programme Plages Propres passe le cap des 100 plages. 27 entreprises publiques et privées soutiennent ainsi 63 communes. Le nombre des plages du programme s'est accru rapidement, passant de 12 plages en 1999 à 104 plages en 2019, du Nord au sud de Saïdia à Dakhla, avec un nombre de visites qui a dépassé 100 millions.

Communes concernées	63
Wilayas et préfectures concernées	21
Partenaires économiques	27
Plages ayant bénéficié d'un soutien des partenaires économiques	70
Plages ayant bénéficié du soutien de la DGCL	32
Plages labellisées	21
Nombre d'associations impliquées	250
Nombre estimatif de visites/période estivale (données de 2014)	100 millions

Deux nouveaux sites ont intégré le programme en 2019 dans le cadre de son développement : Talayoussef (Province d'Al Hoceima) et Sidi Taybi (Province de Sidi Ifni), et la plage d'Al Minaa, parrainée par Amendis Tétouan.

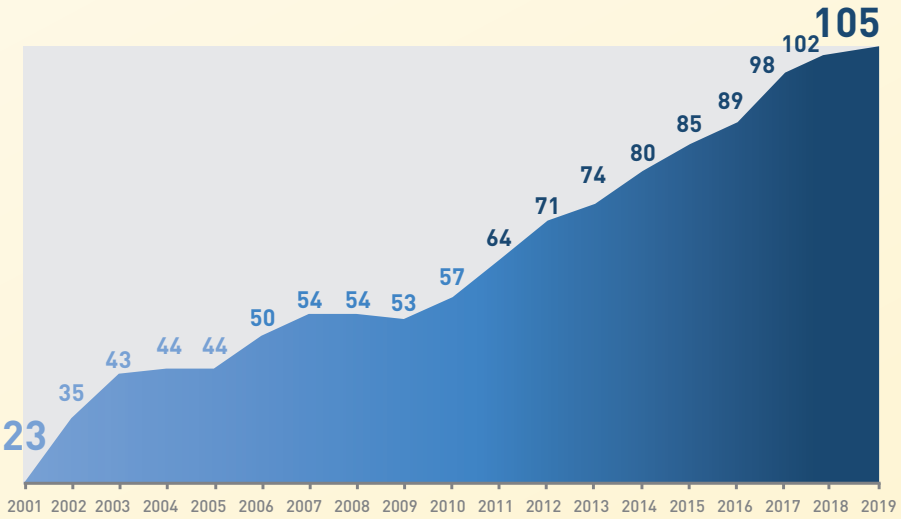

Évolution du nombre de plages du programme « Plages Propres »

RAPPORT PLAGES PROPRES 2019

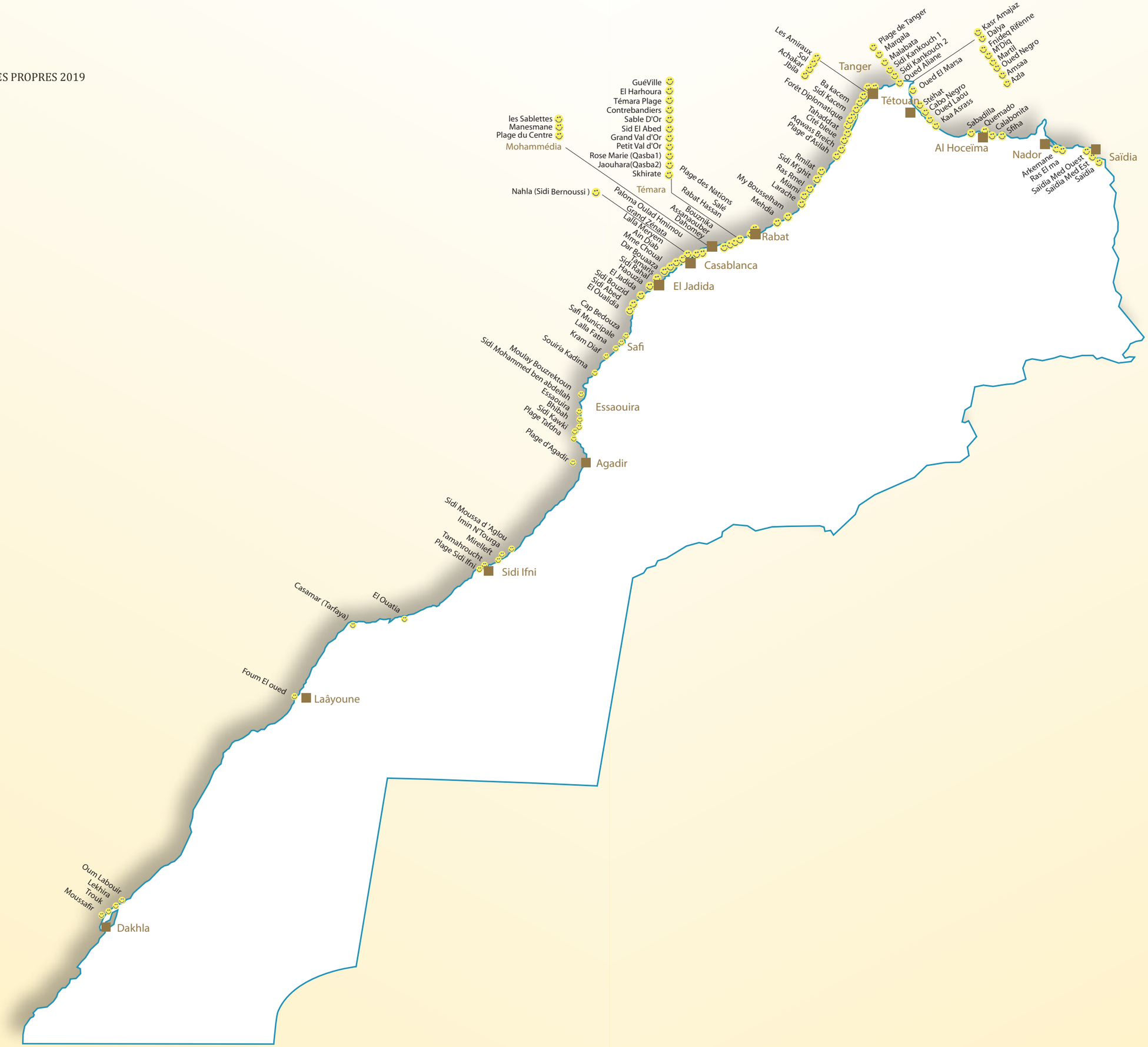

B. PAVILLON BLEU

À l'été 2019, 21 Pavillons bleus flottent sur 21 plages du Royaume.

La Fondation, a décerné le label international Pavillon Bleu à 21 plages pour l'été 2018 sur 42 plages qui se sont portées candidates. Les estivants apprécient de plus en plus ce label garant d'un environnement de meilleure qualité.

Le port de plaisance de Saïdia a arboré également le Pavillon Bleu. C'est la deuxième fois que ce port décroche le label, après les efforts importants qui ont été consentis pour son aménagement.

21 plages et un port de plaisance ont été labélisés Pavillon Bleu pour l'été 2019

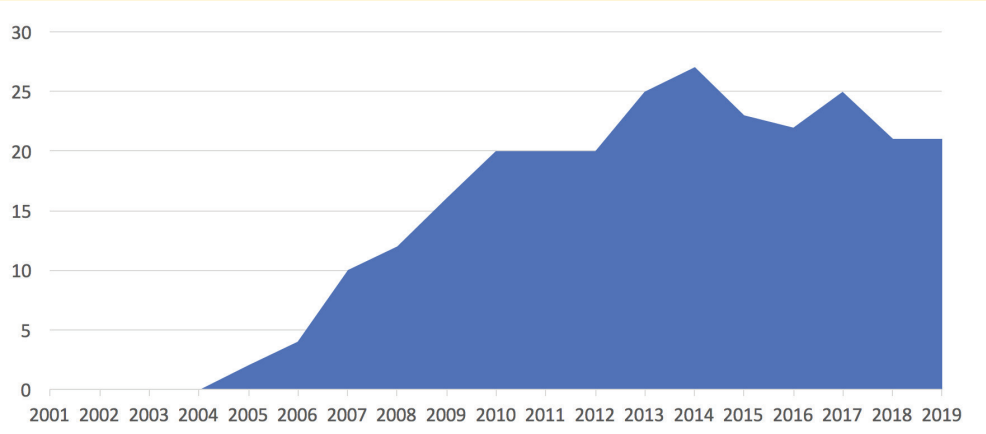

Évolution du nombre de plages Pavillon Bleu

C. TROPHÉES LALLA HASNAA LITTORAL DURABLE

La Fondation a lancé en 2018 la troisième édition des « Trophées Lalla Hasnaa du Littoral Durable ». Ces trophées servent à reconnaître, promouvoir et récompenser les meilleures initiatives pour la préservation, la protection et la valorisation du littoral.

Ils s'adressent aux initiatives pour protéger le littoral marocain menées par une grande diversité d'acteurs. Ils proposent cinq catégories :

- Trophée « Programme Plages Propres » ;
- Trophée « Partage et cadre de vie » ;
- Trophée « Protection et valorisation du patrimoine naturel » ;
- Trophée « Éducation et Jeunesse » ;
- Trophée « Responsabilité sociale et environnementale des organismes »

D. LES RENDEZ-VOUS DU LITTORAL DURABLE.

Les collectivités territoriales ont un rôle décisif dans la gestion et la valorisation du littoral marocain. Pour le mener, elles ont besoin de ressources humaines pendant la saison estivale. Aussi la Fondation a-t-elle lancé en collaboration avec la Direction générale des Collectivités locales du ministère de l'Intérieur, la première édition des **« Rendez-vous du Littoral Durable ».**

Ces rendez-vous ont pour objectif d'informer et de former. Le renforcement des capacités du personnel des Collectivités locales leur permet de mieux prendre en compte les problématiques du littoral, auxquelles elles sont confrontées, et de mener des actions et des projets innovants de manière professionnelle.

Ces rencontres ont d'ailleurs permis de faire émerger des projets et des initiatives en faveur du littoral susceptibles de concourir au Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable.

55 responsables et cadres chargés de la gestion des plages et du littoral au sein des Collectivités locales ont pu bénéficier de cette initiative. Les ateliers interactifs de ces rendez-vous ont permis de sensibiliser des participants aux enjeux du développement durable du littoral, de leur présenter des initiatives innovantes et d'apprendre par ces cas concrets à mettre en œuvre des actions en faveur d'un littoral durable.

Ces rendez-vous ont également permis d'organiser plus de 12 ateliers pour les universités et la société civile. Ils ont travaillé à ce que les participants prennent conscience des enjeux du développement durable au sein du littoral et à stimuler le lancement de projets candidats aux Trophées Lalla Hasnaa Littoral Durable.

E. LES OUTILS PERMANENTS DE PLAGES PROPRES

LE MANUEL DE GESTION DURABLE DES PLAGES

Deux ans de travail ont été nécessaires pour confectionner un Manuel de gestion durable des plages particulièrement complet. Il a été présenté aux élus, agents des Communes, des Wilayas et Préfectures au cours de l'année 2017 et a été largement utilisé en 2019. Les acteurs ont désormais entre leurs mains un guide complet pour les aider au quotidien, dans la préparation et l'exploitation de la saison estivale.

Avec plus de 700 pages, il aborde tous les problèmes que peuvent rencontrer les communes, depuis la planification, les tableaux de bord, l'assainissement, le nettoyage, la signalétique, jusqu'à la méthode pour compter les estivants !

Le manuel décompose le projet d'aménagement et de gestion de la plage durant la période estivale en quatre parties :

1. Planification et préparation de la saison estivale ;
2. Encadrement des comportements de l'ensemble des usagers des plages ;
3. Rédaction de prescriptions relatives à des fournitures, des prestations et des travaux concernant la gestion des plages ;
4. Suivi et bilan de la saison estivale.

Il comprend également un chapitre relatif aux cadres institutionnel et juridique des plages, avec un guide des interventions face aux comportements dangereux ou nuisibles.

La Fondation en partenariat avec la DGCL a formé depuis son édition 125 responsables techniques des wilayas, préfectures et communes littorales à l'utilisation de ce manuel.

LE RECUEIL DE BONNES PRATIQUES

La 3e édition du recueil de bonnes pratiques en matière de sensibilisation et d'éducation au développement durable a été élaborée par la Fondation a été présentée en 2019. L'objectif de ce recueil est d'offrir une synthèse des « best practices » d'éducation au développement durable.

Cet outil est destiné aux institutionnels Marocains et aux acteurs locaux (municipalités, associations, partenaires économiques) désireux d'améliorer les actions d'éducation et de sensibilisation autour de la protection environnementale des plages et du littoral. Il propose un transfert de savoirs puisé à l'étranger et au Maroc, systématiquement adapté au contexte local, et suggère des idées d'activités d'éducation, de communication et de sensibilisation à l'environnement.

Il englobe plus 60 fiches d'activités menées sur la plage et le littoral au Maroc et à l'étranger. 45 % de ces fiches correspondent à de bonnes pratiques locales.

LES OUTILS DE GOUVERNANCE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

RÉVISION DE LA CIRCULAIRE CONJOINTE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR - MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT RELATIVE A LA GESTION DES PLAGES DE BAIGNADE :

La révision en 2018 par la Direction générale des Collectivités locales, en collaboration avec le ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique, de la circulaire n° 84 du 8 juin 1998, signée par le ministre d'État à l'Intérieur et le ministère de l'Équipement, dont l'objectif principal était de faire des Communes l'acteur principal de gestion des plages, a porté ses fruits en 2019.

Les documents suivants ont été élaborés en 2018 et reconduits en 2019 :

- Une circulaire, qui prévoit notamment une responsabilisation accrue des Walis et Gouverneurs des Préfectures et Provinces en matière d'octroi des autorisations temporaires et de contrôle ;
- Une convention entre le ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau et les Communes, pour mettre à la disposition des communes dans le cadre d'une occupation temporaire du domaine public maritime, les plages ouvertes à la baignade ;
- Un cahier des charges pour la gestion des plages qui définit les dispositions techniques relatives à l'aména-

gement, l'équipement et la gestion de la plage, quel que soit son mode de gestion (gestion directe par les communes ou sous-traitance à un opérateur spécialisé) ;

- Une convention de sous-traitance de la gestion des plages en cas de recours à un opérateur spécialisé ;

RÉVISION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT « PLAGES PROPRES »

Tenant compte de l'expérience passée, la convention de partenariats « Plages Propres » a été révisée par la Fondation et la Direction générale des Collectivités locales. Le nouveau document en 2018 permis depuis de :

- Clarifier et renforcer le rôle de la Commune dans la gestion et le suivi de la plage conformément à ses prérogatives ;
- Préciser davantage le rôle du partenaire économique ;
- Renforcer le suivi par l'autorité locale de l'exécution des actions prévues dans le cadre de l'opération Plages propres ;
- Impliquer davantage le comité local dans le suivi et le contrôle des plages labélisées « Pavillon Bleu » ;
- Constituer une cellule, émanant du comité local, chargée de veiller au respect des prescriptions, des exigences du cahier des charges de l'opération Plages Propres, et de l'exécution sur le terrain des actions programmées ;
- Mettre en place un reporting mensuel sur l'état des plages à communiquer à la Fondation ;
- Préciser les obligations de la DGCL tenue, sur la base des résultats de l'évaluation, d'inviter le comité local à entreprendre les démarches nécessaires pour corriger et remédier aux éventuelles insuffisances constatées.

SYSTÈME DE SUIVI ET REPORTING A USAGES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS :

Un nouveau système de suivi et de reporting a été instauré pour la saison 2019, selon le calendrier suivant :

- À la fin du 1er trimestre : finalisation des plans actions par département pour la prochaine campagne estivale ;
- Consolidation régulière par chaque département au cours de la campagne en fonction des informations de terrain ;
- Reporting mensuel tous les 30 du mois de mai à août ;
- Bilan final le 30 septembre.

F. LE BILAN DE LA CAMPAGNE PLAGES PROPRES 2019

Grâce à l'accompagnement des départements ministériels qui se renforce et s'institutionnalise davantage chaque année, la Fondation et ses partenaires ont pu engager en 2019 des actions en matière de surveillance de la Qualité des Eaux de Baignade, Sécurité, Couverture sanitaire, Aménagement et Gestion et la sensibilisation et éducation à l'environnement.

A - QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

1. SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE (QEB)

- La surveillance de la qualité des eaux de baignade a porté sur 170 plages selon la norme marocaine NM 03 7 200 et 03 7 199, soit cinq plages de plus par rapport à 2018 ;
- En 2019, 438 stations (soit 98,43 %) ont été déclarées de qualité microbiologique conforme à la baignade selon les exigences de la norme précitée : NM.03.7 200 ;
- Les eaux de baignade de sept stations ne sont pas conformes à la baignade, soit 1,57 % des stations surveillées. Ce sont les plages de Jbila III (Préfecture Tanger-Asilah), Ain Atiq (Préfecture de Skhirate-Temara), Oued Merzeg (Province de Nouaceur).

2. SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DU SABLE

Des campagnes d'analyse mycologique du sable ont été effectuées sur 53 plages (Tableau. 2), soit huit plages de plus qu'en 2018. Cette action sera généralisée progressivement à l'ensemble des plages.

PROVINCE OU WILAYA	PLAGE
Province de Berkane	Saïdia, Saïdia Med
Province de Nador	Kariat Arekmane, Ras El Ma, Miami Nador
Province de Driouch	Sidi Amer, Oued Moussa, Sidi Driss, Souani Driouch
Province d'Al Hoceima	Isli, Cala Bonita, Boussakour
Province de Chefchaouen	Stéhat, Kaa Asress
Wilaya de Tétouan	Oued Laou
Préfecture de M'Diq	M'Diq, Martil, Rifienne, Cabo Negro
Préfecture de Fahs Anjra	Dalya, Oued Aliane, Oued Marsa
Préfecture Tanger Asilah	Tanger municipale, Forêt Diplomatique, Briech
Province de Kénitra	My Bousselham, Mehdia
Préfecture de Rabat	Rabat
Préfecture de Salé	Salé
Province de Benslimane	Sablettes
Préfecture Skhirate-Temara	Sable d'Or
Préfecture de Mohammédia	Mohammédia centre, Ouled Hmimoun
Wilaya du Grand Casablanca	Ain Diab
Préfecture des arrondissements de Bernoussi	Nahla
Province de Nouaceur	Oued Merzeg
Province de Berrechid	Sidi Rahal
Province d'El Jadida	Haouzia, El Jadida, Sidi Bouzid, Sidi Abed
Province de Sidi Bennour	Oualidia
Province de Safi	Safi, Souiria Lkdima
Province d'Essaouira	Essaouira
Wilaya d'Agadir	Agadir, Taghazoute, Aghroud I
Province Sidi Ifni	Sidi Ifni, Imin Tourga
Province de Tantan	El Ouatia
Province de Laâyoune	Foum El Oued
Province de Boujdour	Boujdour
Province d'Oued Eddahab	Camping Moussafir
Total	**53**

Liste des plages concernées par la surveillance de la qualité du sable en 2019

3. ÉLABORATION DES PROFILS DES EAUX DE BAIGNADE

116 profils de baignade ont été élaborés jusqu'à 2018 et 7 ont été actualisés : Skhirate, Bouznika, Martil, Lalla Meryem, Asilah municipale, Ksar Sghir et Agadir

En 2019 les profils de M'Diq, Mehdia, Nahla, Ain Diab et Oued Merzeg seront actualisés et douze nouveaux profils seront élaborés pour les plages d'Oued El Marsa, Quémado, Restinga, Kaa Asrass, Taghazoute, Imessouane, Tamahrochet, Boujdour, Lakhira, Sidi Driss, Bhibah et Amsa.

Au total, à fin 2019, 128 profils de baignade auront été réalisés.

4. INFORMATION AU PUBLIC SUR LA QUALITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

Le Secrétariat d'État chargé du Développement Durable a lancé courant l'été 2019, une application mobile Plages pour sensibiliser le grand public. Disponible sur Androïd et iOS, cette application a été créée pour

communiquer au grand public quelques informations essentielles sur les plages, dont la qualité des eaux de baignade.

Pour aider les plages à tenir l'objectif d'afficher tous les quinze jours les résultats de la qualité des eaux de baignade (QEB), le Secrétariat d'État chargé du Développement Durable (SEDD) a dédié un site internet à cet aspect (https://labo.environnement.gov.ma). Les gestionnaires des plages peuvent y télécharger les bulletins des résultats d'analyses.

B. SÉCURITÉ

1. SÉCURITÉ DES BAIGNEURS

La Fondation et ses partenaires ont engagé en 2019 de nombreuses actions pour renforcer la sécurité des baigneurs et organiser les activités nautiques sur les plages.

1-1. RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ DES BAIGNEURS :

a. Ressources humaines et équipement

En 2019, 3 315 **nageurs sauveteurs** saisonniers ont été recrutés par la Direction générale de la Protection civile et encadrés par 212 maîtres-nageurs professionnels.

Désignation	Nombre
Maîtres-Nageurs professionnels (MNP) de la Protection civile mobilisés sur les plages	212
Nageurs sauveteurs Saisonniers déployés sur les plages	3 315
Bouées de Sauvetage	1 821
Gilets de Sauvetage	546
Palmes	1 440
Planches	169
Mégaphones	22
Miradors	314
Jumelles	75
Parasols	47
Jet-ski	57
Zodiac	65
Quad	6

Moyens humains et matériels de sauvetage mis en place par la Protection civile au niveau des plages en 2019

b. Professionnalisation du métier des nageurs sauveteurs saisonniers

L'ANAPEC a assuré lors de la saison estivale 2019 dans le cadre de son partenariat avec la Fondation la formation des 3 716 nageurs sauveteurs saisonniers et 165 encadrants professionnels de la Direction générale de la Protection civile (DGPC) dans neuf régions du royaume. Cette formation a concerné notamment les compétences suivantes :

- Dynamique du groupe ;
- Respect de la hiérarchie ;
- Actes professionnels et règles d'or de la mission des nageurs sauveteurs saisonniers ;
- Gestion du stress.

1-2- RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ NAUTIQUE :

Balisage des plages

Quinze plages supplémentaires ont été balisées en 2019, soit un total de 110 plages balisées. La Direction des Ports et du Domaine public maritime a accompagné la mise en place du dispositif de balisage par la mise en place de panneaux de sensibilisation.

Région	DPETLE	Plages à baliser	Nb de plage
Tanger Tétouan Al Hoceima	Tanger	Tanger municipalité - Malabata - Achakar - Amiraux - sidi Kankouch - Ksar Majaz - oued Aliane - Dalia - Oued El Marsa	9
		Asilah	1
	Tétouan	Rifienne, Cabo Negro 1, Cabo Negro 2, M'Diq, S. marina Smir, Restinga sud, Tres piedras, Benyounech, Sidi Abdeslam, Azla, Kaa Amjri, Tamrabet, Aouchtan	14
		Martil, Sania Tores, oued Laou,	3
	Larache	Ras Rmel - Miami 1 et 2	3
	AL Hoceima	Cala Bonita, Quémado, Sfiha, Souani, Tala Youssef, Badis, Tores, Cala Iris, Isli, Matdero, Sabadia, Izdi Oulmoud	12
	Chefchaouen	Stéhat, Targha, Kaa ras, Amtar, Chemaala	5
Oriental	Berkane	Saïdia, Saïdia plateforme, Saïdia Marina	3
	Nador	Souani	1
		Miami, Kariat Arekmane, Ras El ma, Bni Chiker	4
Rabat Salé Kénitra	Rabat	Rabat	1
		Salé, Plage des nations	2
		Skhirate, Sidi Abed, Témara	3
	Kénitra	Mehdia, Moulay Bousselham, Sidi Taïbi	3

Région	DPETLE	Plages à baliser	Nb de plage
Settat Casablanca	Casablanca	Tamaris 1 (Dar Bouazza)	1
	Mohammédia	Mohammédia, Sablettes	2
	Benslimane	Bouznika, David, Essanaoubar, Cherrât, Bouznika - Dahomey	4
	El Jadida	El Jadida, Haouzia, Moulay Abdellah - Sidi Abed, Mrizka, Sidi Belkhair, Lahrouira, Mazagan	8
		Oualidia	1
	Settat	Sidi Rahal	1
Marrakech Safi	Essaouira	Essaouira, Sidi Kaouki	2
	Safi	Safi, Souiria Lkdima	2
Souss Massa	Agadir Ida-Out-anane	Agadir, Taghazoute, Aghrod 1, Aghrod 2, Abouda km 25, Immi Ouadar, Aourir, Imourane, Anza -	9
	Chtouka Inezgane	Tifnit, Sidi Ouassay, Sidi Toual, Sidi R'bat	4
	Tiznit	Aglou	1
Guelmim - Oued Noun	Sidi Ifni	Sidi ifni, Lagzera, Tamahroucht, Sidi Ouafi, Imin Tourgha, Ftiyessa	3
Laâyoune Sakia El Hamra	Laâyoune	Foum El Oued	1
Dakhla oued Eddahab	Dakhla	Foum Labouir	0

Plages équipées en matériel de balisage en 2019

C. COUVERTURE SANITAIRE :

La couverture sanitaire des Plages est une action pérenne du Ministère de la Santé, partenaire du programme « Plages Propres » piloté par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. Chaque année ses délégations locales mènent des actions pour améliorer les conditions sanitaires et hygiéniques sur les plages.

Pour mieux gérer le déroulement de cette couverture sanitaire, les délégations du Ministère de la Santé sont appelées, chaque année par circulaire ministérielle, à :

- Assurer la gestion des antennes médicales instaurées sur les plages, en collaboration avec les services de la protection civile et du Croissant Rouge marocain. Ces antennes médicales ont pour mission de prodiguer les premiers soins et de diriger les cas difficiles vers l'hôpital le plus proche,
- Assurer l'inspection régulière des établissements de restauration collective et des points de vente des produits alimentaires, en collaboration avec les Bureaux communaux d'Hygiène et les services de l'ONSSA ;
- Assurer le contrôle sanitaire de l'eau destinée à la boisson au niveau des points d'eau installés sur les plages ;
- Organiser des séances de sensibilisation de la population sur les thèmes d'éducation sanitaire (respect de l'hygiène des plages, protection contre les maladies, etc.) ;

Les réalisations du Ministère de la Santé dans le cadre du programme « Plages Propres 2019 » ont été les suivantes :

Année		(bilan provisoire)*
Nombre d'antennes de premiers soins gérés par le min. Santé		72
Personnel de santé assurant la couverture sanitaire des plages (médecins, infirmiers, techniciens…)		384
Nombre d'interventions de premiers soins :	Consultations	10 854
	Soins	9 936
	Cas référés à l'hôpital	581
Nombre d'échantillons pour analyses d'eau potable		963
Contrôle des équipements sanitaires		752
Éducation et sensibilisation	Nombre séances	2 854
	Nombre de bénéficiaires	24 575

*bilan provisoire récapitulant 76 % des rapports reçus jusqu'à ce jour

D. AMÉNAGEMENT ET GESTION

PLANS D'UTILISATION ET GESTION DES PLAGES (PUGP)

La Direction des Ports et du Domaine Public renforce d'année en année la mise en place des plans d'utilisation et de gestion des plages. À aujourd'hui, 70 plages disposent de leur PUGP.

Entité chargée de l'étude	Nombre de plages	Plages concernées	Année	État d'avancement	Observations
DPDPM	6	Bouznika, Mohammédia, Ain Diab, Sidi Rahal, Dar Bouazza et Mehdia	2010-2012	Étude finie	Validée par l'autorité locale
DPETLE d'Essaouira	3	Essaouira, Sidi Kaouki et My Bouzerktoun	2010-2012	Étude finie	Validée par l'autorité locale
DPETLE de Tiznit	8	Sidi Ifni, Mirleft et Sidi Moussa Aglou	2010-2012	Étude finie	Validée par l'autorité locale
		5 plages : Sidi Boulefdail, Tamahrouch, Ftaïssa, Sidi Lotfi et Lagzera	2015-2016	Étude finie	
DPETLE de Berkane	1	Saïdia	2011-2012	Étude finie	Validée par l'autorité locale
DPETLE de Larache	2	Miami et Ras Rmel	2010-2012	Étude finie	Validée par l'autorité locale
DPETLE de Tétouan	5	M'Diq, Rifienne, Martil, Restinga et Sania Tores	2013-2014	Étude finie	Validée par l'autorité locale
DPETLE de Nador	1	Ras El Ma	2013-2014	Étude finie	Validée par l'autorité locale
	1	Souani	2017	Mission 2 en cours de validation	

Entité chargée de l'étude	Nombre de plages	Plages concernées	Année	État d'avancement	Observations
DRETLE de Dakhla	2	Moussafir et Lakhira	2014	Étude finie	Validée par l'autorité locale
DPETLE d'El Jadida	4	El Jadida, Sidi Bouzid, Haouzia et Oualidia	2014	Étude finie	Validée par l'autorité locale
DPETLE d'Al Hoceima	8	Quémado, Calabonita, Isli, Sfiha, Talayoussef, Sabadia, Izdi Oulmoud et Souani	2015	Étude finie	Validée par l'autorité locale
DRETLE de Laâyoune	1	Foum El Oued	2017	Étude finie	
DRETLE Tanger	5	Sidi M'Ghit, Rmilat, Asilah, Breich et Achakar	2017	En cours de la validation de la mission 1	
DRETLE Agadir	9	Agadir, Abouda km 25 et Aourir	2016	Mission 2 en cours	
		Anza, Taghazoute Aftas, Immi Ouadar (km 26), Aghroud, Imessouane Nord et Imessouane Sud	2016	Mission 2 en cours	
DPETLE Chefchaouen	2	Kaa Asrass et Stéhat	2017	Étude finie	Validée par l'autorité locale
DPETLE Rabat	5	Skhirate, Témara, Rabat, Salé et Nations unies	2017	Mission 2 en cours de validation	
DPETLE Kénitra	2	Mehdia et My Bousselham	Programme projeté en 2017	AO en cours de préparation	

E – SENSIBILISATION ET ÉDUCATION ONT L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au Développement Durable sont au cœur de l'action de la Fondation et ses partenaires sur les plages. S'appuyant sur plus **250 associations locales et la Fédération National du Scoutisme marocain,** ils ont sensibilisé tout l'été les estivants.

Les partenaires économiques et les associations locales ont largement répondu à l'appel lancé par la Fondation qui avait fait de la lutte contre la pollution marine et notamment le plastique son cheval de bataille pour 2019.

La Fédération nationale du Scoutisme marocain, qui accompagnait la Fondation pour la 17e année consécutive, a développé son action en deux étapes **du 13 au 25 juillet pour la première et du 26 juillet au 7 août pour la deuxième.**

520 scouts et guides, 60 chefs scouts, parrainés par **six partenaires économiques, se sont déployés sur huit plages** (Saïdia Municipale (Groupe Holmarcom) Ain Diab Extension (Marsa Maroc), Asilah (ONCF), El Haouzia (Fondation BCP), Ksar Majaz (ONCF), Agadir (RAM), El Oualidia (Office Nationale de l'Eau et d'Électricité (Branche Électricité), Aglou).

Les scouts ont mené des opérations de sensibilisation comme :

- L'organisation d'animations à Oualidia, Agadir et Aglou pour la Fête du Trône ;

- L'organisation de campagnes de sensibilisation pour les estivants sur toutes les plages concernées ;
- La signature d'engagements pour le respect de la propreté de la plage par environ 12 240 estivants ;
- L'organisation d'ateliers de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et de jeux au profit des jeunes estivants ;
- L'organisation d'activités de sensibilisation interactives et compétitives au niveau des colonies de vacances ;
- L'organisation d'ateliers de concours de dessins muraux sur le thème de la propreté de la plage.

F. COORDINATION ET SUIVI :

La Fondation a organisé entre février et mai des réunions de coordination et de concertation avec les comités locaux des plages et les chefs de projets. Ces réunions avaient pour objectifs d'examiner et d'orienter les plans d'action afin de répondre aux standards internationaux.

Elle a également organisé le 20 mai 2019, une rencontre de coordination pour l'opération #b7arblaplastic, à quelques semaines du lancement de la campagne Plages Propres 2019, avec ses partenaires économiques.

G. SYSTÈME DE CONTRÔLE ET D'ÉVALUATION DES PLAGES

La procédure d'évaluation des plages s'effectue sur la base des quatre familles de critères de qualification du label Pavillon Bleu :

1. Qualité des Eaux de Baignades ;
2. Aménagement, Équipement et Gestion ;
3. Sécurité et Couverture Sanitaire ;
4. Sensibilisation et Éducation Environnementale.

Au terme des visites inopinées menées sur les plages inscrites au programme « Plages Propres » 2019 et effectuées par le Comité national, une évaluation a été effectuée. Elle a permis de souligner les progrès accomplis ainsi que les insuffisances à combler.

Les fiches techniques d'évaluation dressent l'état des lieux pour chacune des 104 plages couvertes par le programme « plages propres » et soulignent les efforts entrepris, les insuffisances constatées en termes d'équipements, de gestion, d'hygiène et de sécurités, ainsi qu'en matière de mise en place d'actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au Développement. Y figurent également les informations sur l'arrière-plage, les équipements de sauvetage, de premiers soins, les centres de soins, etc.

G. CONSTATS ET RECOMMANDATIONS :

Les membres du comité national « Plages Propres » et « Pavillon Bleu » ont effectué des visites inopinées sur les plages entre le 15 juillet et le **15 septembre 2019.**

L'évaluation de cette campagne de visite a permis d'émettre des constats étudiés et débattus lors des séances de travail. Ils se présentent comme suit :

A. Qualité des Eaux de Baignade :

L'affichage des résultats de la qualité des eaux de baignade est effectué et actualisé sur **90 % des plages** ;

Les responsables techniques chargés de l'affichage des bulletins des résultats de la Qualité des Eaux de Baignade, identifiés au niveau des wilayas, Provinces ou préfectures et communes, ont procédé aux téléchargements des bulletins entre le mois de juin et septembre. **Un total de 1 700 bulletins d'analyse a été élaboré pour son affichage sur le terrain.**

Le nombre de téléchargements a été plus homogène pendant toute la période estivale.

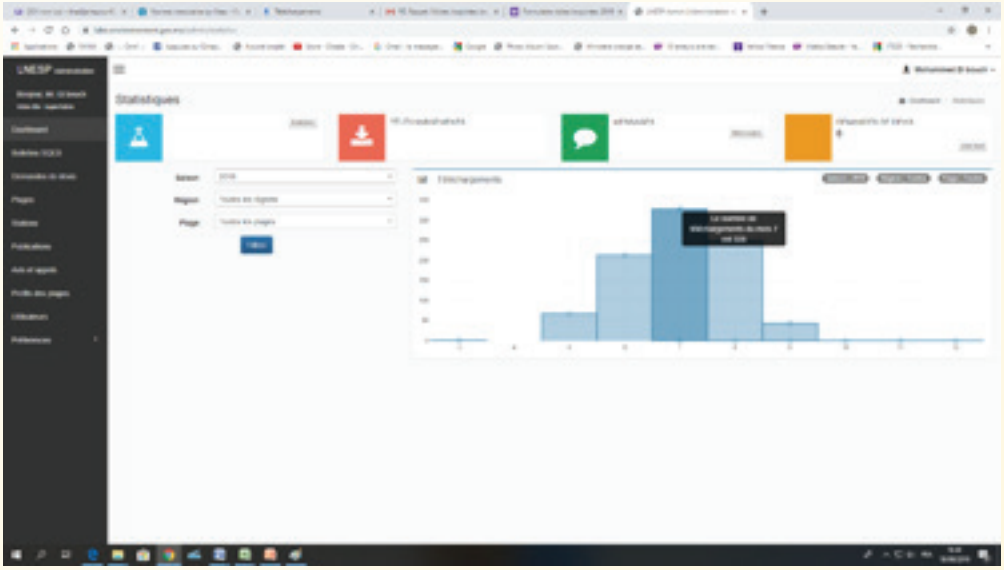

Figure : Téléchargements des bulletins des résultats de la Qualité des Eaux de baignade entre juin et septembre au niveau national

B. Aménagement et Gestion

Les plages ont connu un grand saut qualitatif en matière d'aménagement et de gestion ;

Plusieurs plages (Mehdia, Foum El Oued, Merquala, Ba Kacem, Asilah, Dahlia, Essaouira, Sidi Abed, Ras et Ma, Ksar Al Majaz) ont mis des espaces dédiés aux personnes à besoins spécifiques. La prise en charge des personnes à mobilité réduite sur ces plages a été assurée par des associations locales, pour leur permettre de profiter pleinement des services et des loisirs disponibles.

Les constats suivants ont également été faits :

- Amélioration notoire de la propreté des plages ;
- Amélioration de la gestion des parkings (espace aménagé, prix affiché). La majorité des parkings ne disposent cependant pas encore de places réservées aux personnes à besoins spécifiques ;
- La gestion des blocs sanitaires s'est nettement améliorée sur la plupart des plages ;
- Les activités des concessions sur les plages (cafés et restaurants) sont mieux organisées ;
- L'activité de location des parasols sur les plages qui induit une occupation d'une grande partie de la plage et une gêne des estivants a connu un net recul cette saison. Les autorités locales ont engagé une action de libération des plages,
- 75 % plages disposent de douches et 31 % ont des douches pour les personnes à besoins spécifiques ;
- 82 % des plages disposent de toilettes et 50 % possèdent des toilettes réservées aux personnes à besoins spécifiques (certains blocs sanitaires sont restés fermés à cause de l'absence d'alimentation en eau potable, ou un retard dans la réception des nouveaux blocs) ;
- 68 % des plages disposent d'un point d'accessibilité doté de caillebotis.
- 96 % des plages disposent de parking ;
- 70 % des plages disposent de centres des premiers soins (les 30 % des plages restantes sont à proximité d'un dispensaire) ;
- 76 % des plages ont des locaux de la protection civile ;
- Plusieurs plages sont totalement équipées en équipements amovibles (Saïdia Ouest, Saïdia Municipale, Dalya, Sidi Kankouch 1 et 2, Oued Aliane, Al Mina, Mequala, Ba Kacem, Achakar, My Bousselham, Aglou, Moussafir, Oum Labouir, Mirleft, Sidi M'Ghit, Rmilat, Ksar Al Majaz, qui s'intègrent à l'environnement ;

C. Sécurité des Estivants :

Un grand effort a été consenti par les autorités locales pour une gestion rationnelle des activités nautiques sur

les plages. Malheureusement, le balisage mis en place n'était pas respecté par les utilisateurs de jet-ski ou de planches sur certaines plages comme Bouznika, Sablettes, M'Diq, Al Mina, Sfiha, Talayoussef et Oued El Marsa, Oued Laou ;

Le travail des maîtres-nageurs a été professionnalisé et leur matériel de sauvetage renforcé. Cependant, un effort reste à faire en matière de dotation des plages en locaux pour la protection civile et accès pour les engins de sauvetage ;

Le comité national « Plages Propres » a tenu à rendre hommage aux éléments des forces de l'ordre (Police, Forces Auxiliaires, Gendarmerie Royale) pour leur grand travail réalisé au niveau des plages.

D. Sensibilisation et Éducation à l'Environnement et au développement durable :

Cette édition a été marquée par une mobilisation accrue par les partenaires économiques d'ONG locales. Elles ont mené de nombreuses actions de sensibilisation directe et indirecte au profit des estivants, notamment en lien avec la thématique relative à la pollution par les déchets plastiques. À titre d'exemple, on peut citer :

- Les actions de sensibilisation à la sauvegarde du littoral à travers des activités pédagogiques et de loisirs.
- Des animations et loisirs pour les enfants en situation difficile.
- L'animation des centres d'éducation à l'environnement.

Les visites effectuées ont permis de constater la mise en place d'un dispositif important d'outils, d'ateliers et de plateformes d'éducation, de sensibilisation et d'animation, par les différents partenaires du programme plages propres. Plus de 250 associations locales ont mené des actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable sur les plages propres.